

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES MARDI et VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par livraisons de 32 pages, pendant un an, en avance, 41. 00

Abonnement à l'Album Musical, Littéraire et Musical, par livraisons de 4 pages de musique, pendant un an, en avance, 4. 00

Aux deux publications réunies, en avance, 45. 00

FRUX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, 2. 00

## LE PACTE D'ABONDANCE.

Un navire vénitien apporta du Pérou en Italie, vers la fin du 15e siècle, les premières patates. Les agronomes du Frioul, de la Toscane et de l'Étrurie, qui reçurent des Vénitiens cette manne bien supérieure aux trésors minéralogiques du royaume des Incas, comprennent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ce tubercule pour la nourriture de leurs bestiaux. Bientôt toutes les contrées de l'Italie se trouvant pourvues du légume précieux, et les laboureurs le cultivèrent à l'envi. Le pape Innocent VIII ordonna, par un bref, que les terrains incultes du domaine de saint Pierre seraient consacrés à la culture de la nouvelle plante américaine, et, grâce à cette prescription du saint-père, les terres de Forlì, d'Alzano et de Tibur furent ensemenées de patates, qui offrirent de nombreuses ressources à l'agriculture des États-Romains.

Les Hollandais et les Anglais ne tardèrent pas à imiter les Italiens. Avec ce tact et cette persévérance qui distinguent ces deux peuples, les laboureurs de la Frise occidentale, des provinces de Leyde et de Berg-op-Zoom, des royaumes d'Écosse et d'Irlande et du pays de Galles, finirent par acclimater les patates, et, en moins de dix ans, de 1496 à 1506, on vit en Hollande, en Angleterre et en Irlande, des champs entiers réservés à la reproduction annuelle de ce légume, qui n'était encore que la nourriture des bestiaux.

La guerre, qui traîne d'ordinaire après elle tant de désastres, de ruines, et de malheurs, devient, pour la première fois, vers la fin du 17e siècle, l'occasion d'un bienfait immense pour la France et l'humanité.

Les Anglais, pendant les guerres de Flandre, initièrent la Belgique et la France française aux mêmes encore humbles et inappréciés de la patate; quelques cultivateurs progressistes du temps l'adoptèrent et en propagèrent la culture. Bientôt de proche en proche, la patate se fit des progrès, et elle parvint enfin, après trente ans de succès modestes et restreints aux fermes et aux métairies, à se faire naturaliser française; on la nomma pomme de terre, et ce nom lui est resté.

Cependant son triomphe n'était pas complet. Les provinces du midi lui avaient fait un bienveillant accueil; les provinces du nord ne l'avaient pas négligée; mais personne encore n'avait songé à l'appliquer à la nourriture de l'homme, à la rendre rivale du blé, du maïs et du sarrasin. Les préjugés du peuple s'opposaient à cette bienheureuse métamorphose; on accusait la pomme de terre d'engendrer la lèpre; on la regardait comme très-mauvaise et très-utile pour engraisser les bœufs et les porcs; mais les villageois comme les citadins auraient voulu partager la nourriture des animaux. Les plus pauvres paysans se hasardèrent à en manger, pressés par la faim; mais c'était avec une espèce de honte, avec crainte, et presque toujours ils s'en enchaient, comme on se cache d'une mauvaise action. Vainement M. Turgot, intendant de Limoges, et précédemment d'Angers, avait-il voulu, en étendant la culture de la pomme de terre dans les provinces confiées à ses soins, en populariser l'usage. Sa sollicitude philanthropique était venue se briser contre les superstitions et les routines des populations.

Dans cet état de choses, il fallut que la Providence suscitât un apôtre, un sage, un philosophe puissant par l'éducation, l'expérience, l'amour de son pays, par la force morale que donnent les convictions profondes. Cet homme se trouva; ce fut Parmentier.

L'académie de Besançon avait proposé, en 1771, pour sujet de son prix: l'indication des substances alimentaires qui pouvaient atténuer la calamité d'une disette. Parmentier concourut. Dans un mémoire chaleureux, plein d'idées véritablement grandes, utiles et neuves, semé d'excellentes observations agronomiques, et dans lequel il s'appuyait sur les fondements les opinions erronées des adversaires de la pomme de terre, il prouva que la culture de ce légume était désormais le salut des nations. « Ce tubercule, dit-il, doit être parmi nous le puissant auxiliaire du blé; avec lui on ne doit plus craindre les famines qui ont affligé l'Europe au moyen-âge et même dans les derniers siècles. La facilité de la culture de la pomme de terre, la propriété qu'elle possède à un si haut degré de croître dans tous les terrains et sous toutes les températures, la richesse et l'abondance de sa production presque miraculeuse, tout doit inviter nos agriculteurs à lui accorder une importance qu'elle n'a pu obtenir jusqu'à ce jour; mais là ne doit pas s'arrêter notre reconnaissance. Trop longtemps dédaignée, trop longtemps exclusivement réservée à la pâture des bestiaux, il faut que la pomme de terre devienne aussi la nourriture de l'homme; il faut, en un mot, qu'elle apparaisse sur la table du riche, comme sur celle du pauvre, et qu'elle y occupe le rang qui sa valeur, ses qualités, nutritives, et la santé de

sa nature devraient lui avoir acquis depuis longtemps (1). »

Ce mémoire produisit une sensation extraordinaire; il fut couronné par l'académie de Besançon, et l'auteur reçut de toutes parts des lettres de félicitations. Buffon, Condorcet, les comtes de Maurepas et de Saint-Florentin, le marquis d'Argens et Voltaire lui-même écrivirent à Parmentier, et lui manifestèrent les plus vives et les plus profondes sympathies. « Vous avez rendu à la France un grand service, lui marquait Voltaire, en lui prouvant qu'elle peut tripler et quadrupler les substances nécessaires à la nourriture de ses nombreuses populations. Le vulgaire fait grand cas des brigands illustres qui descendent le monde, il les décore du titre de héros. Croyez-moi, une gloire comme la vôtre est bien supérieure à celle de ces dévastateurs et de ces forcenés. Vous méritez plus qu'eux tous les hommages des peuples. Leur gloire est sanglante et entourée de ruines. La vôtre est pure et mérite l'ovation de tous ceux qui aiment l'humanité. »

Cependant, tant et de si illustres suffrages ne suffisaient pas pour dessiller les yeux des incrédules. Le Français, toujours léger et superficiel, trouva alors, comme aujourd'hui, un intarissable sujet de plaisanterie dans la question d'économie politique et de haute agriculture agitée par le savant Parmentier. Celui-ci ne se découragea point; soutenu par les naturalistes les plus célèbres, par les agronomes les plus habiles, par quelques grands seigneurs éclairés, il continua à écrire dans le *Mercur*, dans les annales des sociétés savantes, dans les journaux les plus influents du temps, en faveur des pommes de terre.

La lutte qu'il soutint était vive et acharnée, mais que lui importait? Peut-on acheter trop cher la gloire de servir et d'enrichir l'humanité?

Louis XVI avait pris parti dans la querelle des Tuberculeux et des anti-Tuberculeux. Le jeune monarque, qui ne rêvait qu'un bonheur et à la prospérité de son peuple, avait conçu, pour Parmentier et pour les idées agricoles que ses écrits avaient fait naître, une singulière estime. Au commencement de 1784, il ordonna que 54 arpens de la plaine des Salons (plaine dont le nom indique suffisamment la nature de terrain et la stérilité) seraient donnés à Parmentier pour faire sa première expérience, c'est-à-dire pour ensemencher des pommes de terre. Parmentier fit éclater sa joie en apprenant la bienveillante décision du roi, et répondit à ceux qui traitaient sa noble hardiesse d'extravagance et de folie: « Je réussirai. »

Il réussit en effet. Vers le vingt-quatrième jour d'août, les fleurs du précieux tubercule s'épanouirent sur la surface des cinquante-quatre arpens, et promirent la récolte la plus abondante et la plus belle. Parmentier, non surpris, mais ému de cette satisfaction ineffable qui inonde le cœur de tous ceux qui se dévouent au salut de l'humanité, cueilla un énorme bouquet de ces fleurs et vint à Versailles. C'était la veille de la fête du roi. « Sire, dit-il à Louis XVI, je viens vous offrir un bouquet digne de vous, et je me tromperais fort, ou aucun de ceux qu'on vous présentera ce soir ne sera plus agréable à Votre Majesté. »

Parmentier entra alors, sur l'invitation du roi, dans les détails de ses travaux, énuméra les moyens qu'il avait employés pour forcer à la fécondité un sol jusque-là rebelle à tous les genres de culture, et acheva de porter dans l'âme de Louis la conviction la plus profonde sur la possibilité de généraliser cette bienfaisante culture.

« Sire, poursuivit-il, désormais la famine est impossible. La pomme de terre peut tenir lieu de toutes les céréales, et un dixième du territoire cultivable de la France, planté en pomme de terre, suffira pour nourrir pendant deux années le double de la population actuelle du royaume (2). La pomme de terre, c'est du pain tout fait. »

M. Parmentier, répondit le monarque, des hommes tels que vous ne se récompensent pas avec de l'argent... Il y a une monnaie plus digne de leur cœur... Venez m'embrasser et embrassez le roi.

Parmentier embrassa Louis XVI et Marie-Antoinette, puis il ajouta :

« Sire, ma cause est gagnée aux yeux de la science; mais il faut qu'elle le soit aussi aux yeux de l'opinion publique; et il ne tient qu'à votre majesté d'obtenir ce grand résultat. »

« Parlez, Monsieur, moi et la reine sommes tout disposés à vous appuyer de tous nos moyens. »

« Sire, placez à la boutonnière de votre habit quelques fleurs du bouquet que je viens d'avoir l'honneur de vous offrir; que toute la cour, en venant déposer aux pieds de votre majesté les vœux et les hommages de la Saint-Louis, voie que votre auguste patronage est acquis pour tou-

(1) On rapporte que Parmentier invita un jour tous ses amis à dîner chez lui, et que tous les mets étaient accompagnés avec des pommes de terre, les liquides mêmes étaient composés avec le suc extrait du tubercule. L'appétit des convives trouva pleinement à se satisfaire, et chacun se retira aussi charmé du repas que surpris et enchanté de l'expérience de Parmentier.

(2) En 1784, la population du royaume était évaluée à 25 millions d'habitants; on la porte aujourd'hui à 33 millions.

jours à l'humble pomme de terre, qui doit assurer les subsistances des populations à venir.

« Je ferai plus encore, Monsieur, répondit Louis XVI, je ferai servir des pommes de terre aujourd'hui même sur ma table, et la reine trouvera le moyen de placer quelques-unes de ces fleurs dans sa coiffure. »

« Sire, dit Parmentier, dont l'émotion se trahissait malgré lui, l'auguste exemple que vous allez donner ne sera pas perdu. Votre majesté, en reconnaissant, il y a cinq ans, l'indépendance des États-Unis d'Amérique, a signé le pacte de la liberté du monde; aujourd'hui, Sire, en accueillant la pomme de terre, vous signez le pacte d'abondance. »

Le roi tint parole. Les courtisans qui affluèrent à Versailles le soir même virent le roi, la reine, les enfants de France, parés de la fleur du tubercule jusque-là tant méprisé. Comme d'ordinaire, ce fut à qui imiterait le maître, et les habits de tous les seigneurs de la cour, les coiffures de toutes les dames s'ornèrent à l'envie de toutes ces fleurs (3).

Le vieux comte de Maurepas, dont on peut fort bien contester les talents de premier ministre, mais auquel on ne refusera pas les instincts de l'honnête homme et du bon citoyen, dit ce même soir au roi avec sa familiarité habituelle :

« Sire, je ne saurais trop vous témoigner de reconnaissance pour le bonheur dont vous m'avez fait jouir aujourd'hui. Cette simple fleur, conquête pacifique de l'agriculture, que vous portez à votre habit, vous rendait plus cher et plus respectable à mes yeux que votre grand collier de l'ordre du Saint-Esprit. O mon roi, souvenez-vous bien que les maîtres de la terre représentent bien mieux la divinité quant ils protègent l'agriculture que lorsqu'ils gagnent des batailles. »

Quant à Parmentier, il jouit de son triomphe en véritable philosophe. Objet de vénération pour le peuple auquel il venait d'assurer à jamais une subsistance saine, économique et sûre, bien venu à la cour, où le roi lui-même se plaisait à l'entretenir des heures entières sur les améliorations et sur la protection à accorder à l'agriculture, il trouva, dans la satisfaction royale et dans les bénédictions des pauvres, un ample dédommagement aux tribulations qu'il avait essuyées dans les premières années de son apostolat philanthropique.

Grâce à l'espèce d'auréole qui entourait son nom, Parmentier passa tranquillement les mauvais jours de la révolution. Pharmacien en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, place dont il avait le titre, et dont il touchait déjà les appointements sous Louis XVI, membre de l'Institut; officier de la légion d'honneur, il vécut assez long-temps pour voir grandir et prospérer le tubercule auquel il avait fait donner, pour le bonheur de l'humanité, des lettres de noblesse et de naturalisation. (Monit. agricole.)

## UNE CAUSERIE.

I.

Lorsque j'habitais à Pétranger, soit l'Italie, soit l'Allemagne, soit Florence, soit Francfort, il m'arrivait quelque-fois de dire aux Italiens qui commentaient Dante, ou aux Allemands qui essayaient de comprendre Faust :

« Messieurs, avez-vous des commissions pour la France ? »

« Pourquoi cela ? »

« Parce que dans huit jours je serai à Paris. »

« Tiens ! nous ne savions pas que vous alliez à Paris. »

« Ni moi non plus; c'est une idée qui vient de me prendre. »

« Et qu'allez-vous faire à Paris ? »

« Je vais causer. »

Alors mes Italiens et mes Allemands se regardaient; ils ne comprenaient pas.

C'est qu'aucun peuple ne se doute de ce que c'est que la causerie. Dans tous les autres pays du monde, on parle, on péroré, on discute, on plaide, on prêche, on pense, ou l'on rêve.

Mais on cause en France seulement.

C'était donc cette causerie qui me manquait à l'étranger que je venais chercher en France; c'est-à-dire de longues soirées passées dans une grande chambre bien fraîche l'été, dans un petit salon bien chaud l'hiver, soit sur de bons divans, soit sur de larges fauteuils, soit sur de moelleux coussins, rangés sans symétrie autour d'une table avec sept ou huit amis, moitié gens du monde, moitié artistes, les uns fumant; les autres dessinant; tandis que la maîtresse de la maison, docile à l'invitation quelle reçoit, quitte tantôt la théière pour le piano, tantôt le piano pour la théière, jetant au milieu de la conversation qui

(3) Les journaux du temps affirmèrent que plusieurs jardiniers et cultivateurs des environs de Versailles réalisèrent d'énormes bénéfices ce jour-là. Une simple fleur de pomme de terre se vendait jusqu'à un louis dans les environs du château, et tous les courtisans ne pouvaient en cueillir qu'un.

flotte, capricieuse comme une arabesque éternelle, une valse de Beethoven, une mélodie de Weber ou un ouverturo de Bellini. C'était donc, dis-je, cela que je venais chercher; c'était là que je venais retremper mon esprit vacillant, comme on retrempe dans une fontaine son corps énérvé; puis lorsque j'avais fait provision d'idées, lorsque je m'étais bien imprégné de ce fluide magnétique, qui ne circule réellement qu'en France, réellouant qu'à Paris, réellouant que dans un certain monde parisien, je repassais la frontière tout chargé de cette marchandise d'exportation dont nous défrayons le monde, et qu'on appelle vulgairement l'esprit.

Puis je rentrais à Florence ou à Francfort; je retrouvais mon cercle parleur, péroréur, discepteur, plaideur, précheur, penseur ou rêveur; peu à peu l'esprit général déteignait sur moi; je me débatais tant que je pouvais pour respirer sous cette grande machine pneumatique qu'on nomme l'étranger; mais comme rien ne venait me rendre la dépense intellectuelle que je faisais, chaque jour je sentais s'éteindre en moi une de ces mille étincelles qui illuminent le cerveau, une de ces mille fibres qui constituent la sensibilité; et je me faisais à moi-même l'effet d'un être quelconque tombé dans une source d'eau pétrifiante, et qui sent de minute en minute s'épaissir autour de lui la croûte calcaire qui lui conservera sa forme, mais qui lui ôtera sa couleur, son goût ou son parfum. C'était alors, avant que la croûte ne fût trop épaisse, que je reprenais le bateau à vapeur de Livourne ou le chemin de fer de Manheim, et que je revenais faire encore une fois, en causant à Paris, ma provision de vitalité.

C'était un bon temps que celui-là; je n'avais pas encore entrepris l'œuvre que j'accomplis à cette heure; je ne m'étais pas encore imposé cette tâche d'évoquer l'histoire à partir de Philippe le-Bel et de la conduire, couverte du manteau d'indigo du roman, jusqu'à Louis-Philippe Ier. Je ne m'étais pas dit, à tort ou à raison, soit par orgueil, soit par caprice: Tu prendras à la fois quatre journaux, et, au risque de devenir siévreux d'insomnie, sou de travail, tu donneras à l'un les *Mousquetaires*, à l'autre, la *Reine Margot*; à celui-ci, le *Comte de Monte-Christo*; à celui-là, le *Chevalier de Maison-Rouge*. Non.

J'avais, à cette époque, à alimenter seulement cette bonne *Revue de Paris*, aujourd'hui défunte. J'allais dire, par habitude: Dieu soit son âme! mais je me souviens qu'elle n'en avait pas, et sa seule vaine, aujourd'hui agonisante, la *Revue des Deux-Mondes*, cette sèche, sévère et ennuyeuse vieille fille que vous connaissez, laquelle, ne pouvant se faire spirituelle, s'est faite savante, — comme on se fait critique quand on ne peut se faire poète. — Or, c'étaient deux demoiselles fort rangées qui ne sortaient, celle-ci qu'une fois la semaine, celle-là que deux fois par mois, et qui chaque fois qu'elles sortaient m'empruntait, pour encher le manteau de plomb que messieurs tels et tels lui jetaient sur les épaules, ou le menin d'Isabelle de Bavière, ou la chaîne d'or d'Albine, ou la robe quelque peu décolletée de la courtisane Ferrandine.

Or, dans ce temps, j'avais encore le loisir de causer.

Hélas! aujourd'hui je ne l'ai plus. Il en résulte, ou plutôt il en résultait, que ne causant plus depuis un an, la France était devenue tout bonnement pour moi une succursale de Pétranger, que je me retrouvais sous ma fameuse machine pneumatique, que je roulais tout doucement vers ma source pétrifiante, et que je voyais le moment où j'allais être forcé de me sauver de la France à l'étranger comme autrefois je me sauvais de l'étranger à la France.

Dieu sait dans quel état j'en serais revenu.

Or, un jour, ce jour c'était hier, un jour que je tenais à la main une lettre de M. Véron qui me demandait le cinquième volume de la *Dame de Monsoreau* pour le *Constitutionnel*, une lettre que M. Lefloch qui me demandait le quatrième volume de la *Guerre des Femmes* pour la *Patric*, une lettre de M. Bertin qui me demandait le quinzième volume de *Monte-Christo* pour le *Journal des Débats*, une lettre de M. Considérant qui me demandait le cinquième volume du *Chevalier de Maison-Rouge* pour la *Démocratie Pacifique*, une lettre de M. Zabbar qui me demandait la fin du *Datard de Mauldon* pour l'*Espagnol*, enfin une lettre de M. de Girardin qui me demandait le commencement des *Mémoires d'un Médecin* pour la *Presse*; il me vint une idée; c'était non pas de faire banqueroute au public, mais de demander du temps à mes créanciers.

En conséquence je répondis à chacune de ces lettres par une lettre de convocation pour le lendemain matin.

La séance fut chaude et le débat fut long. Enfin, j'obtins de M. Véron dix jours, de M. Lefloch trois mois, de M. Bertin une semaine, de M. Considérant trois jours, de M. Zabbar vingt-quatre heures, et de M. de Girardin un mois.

Ce qu'il y a de plus clair dans tout cela, c'est que j'avais vingt-quatre heures devant moi, chose qui ne m'était pas arrivée depuis long-temps. Je résolus d'employer ces vingt-quatre heures à causer.

Dès dix heures, je fis venir mon domestique

lui annonçant que pour ce jour-là la consigne était levée, et que, comme Sylla, descendant des Rostris, ou il venait de déposer la dictature, tout le monde pouvait s'approcher de moi.

Si personne ne se présentait pour causer, j'avais disposé une plume, de l'encre et du papier, et mon besoin de causerie était si grand, que j'étais décidé à causer avec le public.

J'étais donc au coin de mon feu; le dos tourné, contre mon habitude, à mon bureau, les pieds sur mes chaises qui sont de Byre, soit dit par parenthèse, dégustant un tasse de thé; regardant, à travers sa vapeur parfumée, ces beaux forêts encadrées dans un velour de deuil, que la main d'un prince artiste a gravés; et que sa veuve m'a ôbiniés près sa mort, comme un souvenir d'outre tombe; vivant dans le passé au lieu de vivre dans l'avenir, rêvant au lieu de penser, ce qui est bien plus doux; et n'importe demandant pourquoi, depuis trois ans peut-être, je ne m'étais pas fait un pareil repos; au lieu de la vie est si facile, moi dont les goûts sont si simples moi dont les besoins sont si bornés, et pourquoi je revêtis cette robe de Nessus qui me brûle jusqu'aux entrailles, plutôt que de m'étendre dans quelque fauteuil d'académicien, on, ambiteux et vénéral, sur quelque siège de député, lorsque ma porte s'ouvrit, et que mon valet de chambre annonça :

« M. Grier. »

« Ah! pantieu, m'écriai-je, voilà une chance. Arrivez! je voulais justement causer aujourd'hui; arrivez, nous ferons mieux que causer, nous bavarderons. »

« Vous avez donc le temps? me dit Grier en entrant. »

« Je ne l'ai pas, mais je l'ai pris. D'où venez-vous? de Bruxelles de Berlin, de Pétersbourg? je vois qu'ils ne vous ont pas encore donné la croix, c'est trop juste, vous l'avez gagnée. Asseyez-vous donc; avez-vous une bonne histoire à me conter? une autre Pauline, un second maître d'arme; cette fois je n'en ferai ni un ni deux volumes, j'en ferai vingt ou vingt-cinq; c'est mon chiffre pour le moment. »

« Je suis enchanté de vous voir en si bonne disposition, me dit Grier; je viens vous féliciter non pas vingt-cinq volumes, mais vingt-cinq pages. »

« Ah! malheureux voilà que vous aussi vous me trahissez. Vingt-cinq pages de quoi? voyons. »

« De préface. »

« Cher ami, je n'en fais pas pour moi. »

« Raison de plus pour en faire pour les autres. »

« Je ne m'en suis pas fait de préface. »

« Vous en avez fait une pour les poésies de Réboul. »

« Ah? c'est autre chose; j'étais en prison, mon cher; la prison m'avait exaspéré; j'étais en proie de tout, même de faire des préfaces. Faites-moi mettre en prison, c'est là que je fais mes préfaces, mais pas ailleurs. »

« Comment fait-il que je m'y préhno? »

« Vous avez bien connu notre pauvre Monpou? »

« Je crois bien, j'étais un soir chez vous lorsqu'il nous a chanté tous les airs de Piquillo. »

« Eh bien! mon cher, écoutez et profitez. »

« J'écoute. »

« Monpou me tourmentait pour lui faire un opéra-comique comme vous me tourmentiez pour vous faire une préface. Il faut vous dire qu'une préface n'est rien près d'un opéra-comique; dans une préface, on peut avoir de l'esprit, du caprice, de la fantaisie; cela ne nuit ni au livre ni à la préface, tandis que dans un opéra-comique cela nuit énormément. »

« A quoi? »

« A la musique, à ce qu'il paraît. »

« Allons donc! »

« Daignez voyez les opéra-comique; moi, je ne puis dire que cela. »

« Je pourrais vous dire; voyez les préfaces. »

« Mon cher, il y a des gens qui n'ont fait que des préfaces et qui ont la croix; il y a des gens qui n'ont fait que des préfaces, et qui sont académiciens; et il y a des gens qui n'ont fait que des préfaces, et qui sont pairs de France. »

« Raison de plus pour que vous m'éussiez ma préface alors. »

« Je ne suis plus ambitieux, Grier. »

« Alors revenons à la façon dont s'y était pris Monpou pour avoir son opéra-comique. »

« Ah! voici; depuis un an chaque fois que je rencontrais Monpou, il me disait: »

« Quand me ferez-vous mon Piquillo? »

C'était le titre du malencôtreux opéra-comique promis à Monpou; le public l'a déjà oublié, mais je le lui rappelle. »

« Ecoutez, lui répondis-je, je dois aller en prison; quand j'en serai sorti je vous le ferai. »

Il faut vous dire, mon cher Grier, que je n'ai jamais été; comme vous, un fanatique d'ordre public; il y a un chose qui m'est souverainement désagréable, c'est d'être ridicule; or, chaque fois que je me suis affublé du bonnet à poil, si c'est de deux bulletines, embarrassé d'un sabre et d'une ziborno, orné d'un pantalon bleu à pas-peu rugé; j'ai toujours trouvé que les enfants d'adultes n'ont rien de si bon que de pas courir après moi, et je leur ait été d'être plus reconnaissant de cette déférence; il en résulte que, sous l'em-

pire de ce sentiment, j'ai commencé par monter très peu ma garde, et j'ai fini par ne plus la monter du tout.

— Ah ! je comprends ; alors il en est résulté... — Une garde hors de tour, puis vingt-quatre heures de prison, puis quarante-huit, puis soixante-douze, puis huit jours. C'est en matière de conseil de discipline surtout, mon cher, que les intérêts cumulés doublent promptement le capital.

— Alors, vous avez été prendre votre ordre d'écrout, et vous avez fait vos huit jours rue des Fossés Saint-Victor ?

— Pas du tout ; j'ai été prendre mon passeport et je suis parti.

— Au fait, c'est un moyen...

— Excellent, comme vous allez voir. Je visitai Gènes, Turin, Rome, la Calabre, la Sicile, un peu l'Afrique, beaucoup l'Archipel ; je restai un an dehors, et quand je revins...

— On vous avait oublié.

— Allons donc ! on voit bien, mon cher ami, que vous ne savez pas ce que c'est qu'une mémoire de sergent-major à qui l'on n'a pas demandé la permission de s'absenter de Paris ; le mien s'était souvent, au contraire, il avait fait les choses en grand ; quand je revins, je jouissais d'un avenir de quarante-huit jours de prison, ou si vous l'aimez mieux, de onze cent cinquante deux heures de captivité. Venez me parler maintenant de Silvio Pellico ou du prisonnier de Chillon !

— Comment, de quarante-huit jours ! mais je croyais que les conseils de discipline ne pouvaient pas infliger plus de quinze ou vingt jours de prison.

— Attendez-donc, il y avait un peu de tout : il y avait du conseil de discipline, il y avait de la police correctionnelle ; on avait même proposé de meier la chose jusqu'en cour d'assises. J'étais en train de perdre tout doucement mes droits de citoyen. Je n'aurais plus eu la faculté de nommer ni maire ni député ; comprenez-vous dans quel désespoir je serais tombé si une chose pareille m'était arrivée ! Je n'étais plus représenté ni dans mon arrondissement, ni dans la chambre. J'étais dans les mains de M. Berger, et il passait sans me voir ; j'étais dans les mains de M. de Fulchiron, et il passait sans m'entendre ; tandis que moi je continuais de voir M. Berger et d'entendre M. de Fulchiron ; la réciprocité était brisée, l'équilibre était rompu, et il ne me restait plus qu'à me faire moine de la Trappe et à répéter à tous ceux que je rencontrais : Frère ! fait mourir. Heureusement j'arrivai à temps, je réclamai mes droits de citoyen, et on me les rendit, accompagnés de quarante-huit jours de prison, comme j'ai l'honneur de vous le dire.

C'étaient ces quarante-huit jours auxquels je faisais allusion, lorsque je disais à Monpou :

— Soyez tranquille, mon cher ami, quand j'irai en prison, je vous ferai votre opéra-comique.

— Bien sûr ? demandait Monpou.

— Parole d'honneur !

— Mais quand irez-vous en prison ?

— Ah ! dame, le plus tard possible ; vous comprenez qu'on ne passe pas à l'état de Latude ou du baron de Treuck sans se faire prier un peu.

— Vous êtes poursuivi sans doute ?

— Comme un daim.

— Comment faites-vous pour échapper aux municipalités ?

— Je fais comme Denis, je fais comme Tibère, je fais comme Cromwell, je fais comme les tyrans nés et à naître, je ne couche jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Je me ménage des sorties par des armoires, des entrées par des trappes, des suites par des fenêtres. Je fais une rente de billets de spectacles à mes voisins pour avoir le droit de transit chez eux, je passe au milieu de leurs amours, de leurs affaires de leurs scènes de famille, en leur disant, comme don César de Bazan : Ne vous dérangez pas, c'est moi. Ils sont habitués à cela ; je commence à m'y habituer, moi, et tout va à merveille.

Puis je lui demandais des nouvelles des deux reines, de l'homme à la carabine, de la marquise d'Amagui, c'est-à-dire de toutes ces charmantes fantaisies écloses dans son cerveau de poète, et qui s'en élévaient légères, sautes, colorées comme ces charmantes danseuses antiques qu'on a retrouvées à Herculanum et à Pompéii.

Et quand nous nous quittions, je m'en allais avec une voix mystérieuse, qui chantait au dedans du moi-même comme chante un oiseau caché dans un buisson de fleurs.

Un jour nous nous rencontrâmes, nous causâmes comme d'habitude. Il me fit la même demande, je lui fis la même promesse. Je lui demandai où il en était de ses travaux mélodiques.

— Écoutez, dit-il, je n'ai pas le temps de causer de tout cela maintenant, mais j'ai probablement vu chanter quelque chose de nouveau demain matin.

— Vraiment ?

— Oui.

— Dans lequel de vos douze palais sorserez-vous ?

— Dans celui de la rue Bleue.

— Prévenez Louis, alors.

— Louis était mon Grimaud.

— Je prévientrai Louis.

Et nous nous quittâmes.

ALEXANDRE DUMAS.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

— Ces jours derniers, la reine Victoire et le prince Albert ont visité l'île de Guernsey, et ont jouti, des hauteurs du fort George, de la vue des îles du canal et de la côte de France jusqu'au cap de La Hague.

— L'escadre commandée par l'amiral prince de Joinville, partie d'Augusta en Sicile le 13 août, a passé la journée du 15 au mouillage de Messine, et a assisté à la brillante fête de la *Varra* qu'on y célèbre annuellement le jour de l'Assomption. Cette fête allégorique a été suivie d'un magnifique feu d'artifice et d'un bal auxquels ont assisté la plupart des officiers de l'escadre.

— Il paraît que l'Autriche est décidée à suivre le mouvement général d'opposition qu'ont provoqué en Allemagne les projets du roi de Danemarck sur les duchés de Holstein et de Schleswig. Du moins les journaux allemands annoncent-ils que les instructions données par M. de Metternich à M. de Munch-Bellinghassen, président de la diète germanique, sont rédigées dans ce sens.

— On écrit des frontières de la Gallicie que, le 16 août, les paysans des environs du Wolga et de Dembitza, avertis par un émissaire juif, ont pris d'assaut le château de Wolga, qu'ils ont dévasté de fond en comble.

Des troupes ont immédiatement été envoyées sur les lieux ; à leur approche, la bande, qui se composait de 200 paysans, s'est dispersée ; mais 26 d'entre eux ont été arrêtés.

Le chevalier de Boutefeu a eu l'honneur de présenter au pape, le 17 août, les lettres qui l'accréditent de nouveau auprès du Saint-Siège comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie.

— Mgr Viale, nonce du Saint-Père près le cabinet autrichien, a reçu de Rome l'ordre de se rendre au château de Königswarth, en Bohême, auprès du prince de Metternich. On attribue ce déplacement à un grave motif politique concernant la situation de l'Italie.

— La *Gazette du Simplon*, du 26 août, annonce que S. S. Pie IX a donné lui-même aux régiments suisses l'assurance qu'il n'était nullement question de les licencier ; car le licenciement n'est demandé que par la partie la plus turbulente de la Romagne.

— Grâce à la médiation d'un haut personnage, le séquestre mis en Gallicie sur les biens de la princesse Czartoriska aurait été levé, moyennant engagement écrit, de la part du prince, de s'abstenir de toute intervention dans les affaires de Pologne.

— En acceptant la démission du duc de Schles-Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, comme commandant militaire des duchés, le roi lui a conservé, à titre de pension, ses appointements à 20,000 rixdalers de banque (55,000 fr.) par an.

On annonce que le beau-père de S. M., le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, gouverneur de Copenhague, est définitivement nommé gouverneur et généralissime des duchés.

ASSEMBLÉE DES LIBRES-ÉCHANGISTES À PARIS. — Le 27 août, à huit heures du soir, l'association parisienne pour la liberté des échanges a tenu sa première séance publique dans la salle Montesquieu, où se sont trouvés réunis plus de douze cents personnes.

La réunion était présidée par M. le duc d'Harcourt, pair de France ; on a remarqué parmi les membres de la commission provisoire, composant le bureau : MM. Anisson-Duperron, A. C. Renouard, pairs de France ; Blanqui, Léon Faucher, députés ; Ch. Dunoyer, membre de l'Institut ; Horace Say, membre du conseil général de la Seine ; Frédéric Bastiat, membre du conseil général des Landes, secrétaire ; Michel Chevalier, professeur au collège de France ; Garnier, professeur d'économie à l'école de commerce ; Denière, président du conseil des prud'hommes ; Paillotet, vice-président du même conseil ; Peupin, prud'homme ouvrier horloger ; Riglet, fabricant de bronzes, ancien juge au tribunal de commerce ; D. Pontonié, commissionnaire en articles de Paris.

M. le duc d'Harcourt, en sa qualité de président, a ouvert la séance par un discours dans lequel il s'est appliqué à définir le but de l'association. Il déclare que l'association pour la liberté des échanges ne conteste pas à la société le droit d'établir, sur les marchandises qui passent la frontière, des taxes destinées aux dépenses communes, pourvu qu'elles soient déterminées par la seule considération des besoins du trésor.

Mais sitôt que la taxe, perdant son caractère fiscal, a pour but de repousser le produit étranger, au détriment du fisc lui-même, afin d'augmenter le prix du produit national similaire, et de raisonner ainsi la communauté au profit d'une classe ; dès cet instant la protection se manifeste, et c'est là le principe que l'association aspire à effacer complètement de nos lois.

De ce que l'association poursuit la destruction complète du régime protecteur, il ne s'ensuit pas qu'elle demande qu'une telle réforme s'accomplisse en un jour, et sorte d'un seul scrutin. Des précautions sont commandées par la prudence. Ces détails d'exécution appartiennent au pouvoir de l'état ; la mission de l'association est de propager, de populariser le principe.

Quant aux moyens qu'elle entend mettre en œuvre, j'ai vu elle ne les cherchera ailleurs que dans les voies constitutionnelles et légales.

Enfin, l'association se place en dehors de tous les partis politiques. Elle ne se met au service d'aucune industrie, d'aucune classe, d'aucune portion du territoire. Elle embrasse la cause de l'intérêt général, qui se confond partout et sous

tous les aspects avec celle du public consommateur.

Telle est la substance du discours de M. le duc d'Harcourt.

Après lui, ont parlé dans le même sens. MM. Léon Faucher, le Riglet, fabricant de bronzes, et Blanqui, professeur d'économie politique, le nouveau député de la Gironde.

Comme l'association bordelaise, l'association parisienne a ouvert immédiatement une souscription pour subvenir à ses dépenses.

— Le roi et la reine de Suède, qui se trouvent actuellement à Kragerholm, en Scanie, viennent d'être atteints simultanément de la rougeole.

— Ibrahim-Pacha est arrivé à Alexandrie le 8 au matin par le vapeur *l'Aranger*, que le gouvernement anglais avait mis à sa disposition. Quelques minutes après que ce bâtiment eût jeté l'ancre, le fils du pacha d'Égypte a débarqué au bruit du canon et aux *vivats* des navires de guerre pavés.

Aussitôt le corps diplomatique a été le féliciter de son heureuse arrivée, ainsi que les principaux notables de la ville. Il touchait la main à tous avec cordialité, et était le premier à témoigner son contentement de revoir tout le monde en bonne santé.

Ibrahim a pris les rênes du gouvernement et attendait à Alexandrie son père qui devait être de retour de Constantinople vers le 20 août, à moins qu'il ne fût retenu plus long-temps par Sa Hautesse. On faisait de grands préparatifs à Alexandrie pour célébrer son retour.

Le séjour du vieux pacha à Constantinople n'aura offert aucun incident remarquable. Sa belle-fille a donné le 6 août un grand déjeuner auquel ont été invitées Mmes Bourquency et Wellesley.

Voici en quels termes Ibrahim a raconté à son frère Saïd-Pacha sa visite à la chambre des communes, à Londres : " C'est une grande salle dans laquelle j'ai vu des membres endormis, d'autres ronflans, pendant que d'autres discutaient. Qu'a-t-il pu lui dire de nos législateurs ?

— La nouvelle la plus importante qui arrive de l'Inde, sous la date du 10 juillet, est qu'un ambassadeur du shah de Perse serait à Calcutta pour entraîner Dost-Mohammed dans une alliance hostile aux Anglais, mais que ses suggestions n'auraient pas été écoutées.

À Lahore, le visir Lal-Singh se soutenait toujours au pouvoir, grâce à la présence de troupes anglaises ; mais on croyait que sa chute suivrait de près l'évacuation du royaume par ces troupes. Aussi n'en sollicitait-il pas le renvoi. Mis en demande à cette fin a été, dit-on, faite par la reine-mère après une discussion avec l'agent anglais.

Le choléra sévissait dans le Scinde. Les 15, 16 et 17 juin, 255 Européens étaient morts de cette épidémie ; les naturels mouraient par centaines.

ROME.

L'enthousiasme qu'inspirent les grandes qualités de S. S. Pie IX et les premiers actes de son règne est toujours aussi vif aussi universel dans ses états. " Qui n'en est pas témoin ne saurait s'en former une idée, écrit-on à un journal.

Lois d'amener de sanglantes collisions, comme l'ont prétendu certaines feuilles, les manifestations de la joie publique ont rapproché et réuni dans un commun sentiment d'amour et de reconnaissance les partis les plus hostiles. On se presse les mains, on fraternise avec une cordiale effusion, en répétant ces touchantes paroles : " Nous ne formons plus qu'une famille nous sommes tous les enfants d'un seul père, qui est l'auguste et bien-aimé souverain Pie IX."

" Voici deux mois que le Saint-Père est sur le trône pontifical ; eh bien ! depuis cette heureuse élection il ne s'est pas commis un seul délit dans Rome. Quelques rixes ont eu lieu, comme il arrive habituellement dans les cabarets ; mais il a suffi à quelques témoins de ces scènes de désordre de crier : *Vive Pie IX !* pour calmer ces colères ardentes : on jette les couteaux et l'on s'embrasse.

" Tout ce qui se passe sous nos yeux porte le cachet manifeste de la divine Providence. Que Dieu nous conserve dans cet heureux état de calme, de joie, d'union et de profonde confiance ! Que Dieu donne de longs jours à notre auguste souverain ! c'est le vœu qui forme tous les vœux, c'est le cri qui s'échappe de toutes les bouches quand le Saint-Père se montre en public. La plus légère altération sur son visage excite de véritables angoisses. " Très-Saint-Père, s'écrient quelquefois les femmes du peuple, quand il passe, oh ! ayez bien soin de votre santé ! *Santo Padre, abbiatevi cura della salute.*"

" Les audiences publiques de chaque jeudi, les audiences particulières de tous les jours pendant cinq à six heures, les graves et nombreuses affaires de l'état et de l'église, sont autant d'occupations qui épuiseraient une santé moins robuste que celle de Pie IX : il n'est pas étonnant qu'il en ressentent un peu de fatigue.

" Son immense charité pour les malheureux et les pauvres excite l'attendrissement et l'admiration de tout le monde. On sait qu'un de ses premiers actes, à peine monté sur le trône, a été de délivrer un grand nombre de prisonniers pour dettes. Il continue chaque jour, avec une générosité inépuisable, cette belle œuvre de miséricorde. Du reste, ce qu'il fait aujourd'hui sur la chaire de Saint-Pierre, il le pratiquait déjà lorsqu'il était sur le siège d'Imola. Il lui arrivait souvent de donner jusqu'à son dernier sou. Un jour même qu'il ne lui restait pas la plus mince pièce de monnaie, une pauvre femme se présente et lui demanda l'aumône. Ne sachant plus que lui donner, le saint évêque aperçoit un couvert d'argent sur la table : " Prenez le dit-il, à cette pauvre femme, allez-le mettre au Mont-de-Piété ; je le retirerai quand j'aurai de l'argent." Son valet de chambre, qui n'était pas dans le

secret de cette admirable charité, après d'inutiles recherches, fut obligé d'annoncer à son maître qu'un couvert avait été volé ; le vénérable cardinal se contenta de sourire."

— Nous apprenons d'Athènes que le chef du cabinet grec a soumis à la chambre des députés un projet de loi portant que les 2/5 de l'excédant de la rente sur la dépense pour l'exercice 1845 seront affectés au paiement de la dette contractée par la Grèce envers la Grande-Bretagne et la Russie.

— Suivant les dernières nouvelles de Batavia, les préparatifs de l'expédition contre l'île de Bali continuent toujours. Des troupes hollandaises avaient déjà été embarquées à bord de plusieurs navires et bateaux à vapeur. Le sultan indigène de Samanap avait fourni un contingent de quelques cents hommes. Le gouverneur-général a quitté Batavia le 23 juin pour se rapprocher du théâtre de la guerre.

— Des terrains situés à Tophana, petit village aux environs de Constantinople, viennent d'être concédés aux trappistes par le gouvernement turc, afin d'y établir une ferme-modèle. Deux frères de la Trappe sont partis pour visiter les lieux et prendre les dispositions nécessaires à la fondation de ce nouvel établissement.

— Santander (Espagne) a été, le 17 août, le théâtre des plus tristes scènes. C'était jour de courses de taureaux. Un de ces derniers s'est échappé du cirque et a été tué à coups de fusil dans les rues. Pour ce fait, dont la *quadrilla* n'était pas coupable, on a mis en état d'arrestation le Chiclanero, fameux *espadu*, et sa troupe de picadores et de banderilleros. Mais la foule s'est rendue devant la prison et a réclamé à grands cris la délivrance de ses héros favoris. Le commandant général, arrivé aussitôt avec des troupes, a fait tirer sur la foule, sans aucune sommation. Il y a eu deux morts et une douzaine de blessés.

— Suivant un journal judiciaire, l'église St-Eustache aurait été lundi, le théâtre d'une scène étrange. Un négociant du quartier Montmartre s'y mariait ; il avait vécu avec une femme qu'il avait deux fois rendue mère. Ses projets étaient parvenus à la connaissance de la pauvre délaissée. Elle prit ses deux enfants par la main, et s'étant avancée hardiment au pied de l'autel, où étaient agenouillés les nouveaux époux, elle les poussa vers la mariée en disant : " Madame, voici votre dot !"

On ne saurait peindre la stupeur des assistants en présence d'une telle scène ; le suisse et le bedeau entraînaient la femme et les deux enfants qui jetaient des cris déchirants ; après quoi, la messe s'acheva tranquillement au milieu de l'émotion générale.

— Un chapelier de la rue Vivienne, le sieur... ayant été surpris un matin, rue Montmartre, en conversation criminelle avec une femme mariée, a été tué par l'époux de cette malheureuse.

— En proie depuis plusieurs années à une maladie noire, Mme Perrot, épouse d'un notaire de Naney, s'est donnée la mort en se tirant au cœur un coup de pistolet. A la vue de ce corps inanimé, son infortuné mari a éprouvé un tel paroxysme de douleur, qu'il en a subitement perdu la raison, et s'est également suicidé.

— A Saarunion, une jeune fille de 13 ans, Caroline Binder, ayant été retenue à l'école après ses compagnes, parce qu'elle ne savait pas ses leçons, est parvenue à s'échapper, et a été se jeter dans la Sarre, d'où l'on n'a retiré qu'un cadavre.

— Lundi dernier, le chemin de fer d'Orléans a été le théâtre d'un suicide. Un jeune homme de vingt-cinq ans, qui habitait Chevilly depuis quelques mois, avait passé de la nuit au cabaret. Le lendemain matin il se rend à la station, la tête encore un peu échauffée par les fumées du vin. En attendant le passage du convoi, il s'assied sur le revers d'un fossé, et écrit sur son portefeuille ses adieux à la vie et à sa mère ; puis, profitant du moment où le cantonnier faisait les signaux d'usage au convoi de messageries qui s'avancait avec rapidité, il pénètre dans l'enceinte du chemin, et se précipite au-devant de la locomotive. Le corps de ce malheureux, heurté par le chasse-pierre, fut emporté, avec la rapidité de l'éclair, jusqu'à une distance de près de quarante pas, et quand on s'aperçut de cette catastrophe, rapide comme la pensée, le corps mutilé était gisant sur la voie.

La tête, les bras et les jambes brisés, les chairs réduites en lambeaux sanglants, offraient un affreux spectacle, et cependant l'infortuné respirait encore. Il succomba au bout d'une demi-heure, sans avoir repris connaissance. Un fait digne de remarque, c'est la proportion considérable de suicides consommés au moyen des chemins de fer. Nous avons déjà cette année enregistré un suicide de ce genre, et des faits analogues ont été également signalés dans les journaux d'Allemagne et d'Angleterre. (*Journ. du Loiret.*)

— Le sieur Dodment, patissier, à Soissons, était parti vendredi dernier, pour la pêche. Sur le bord de l'eau, il crut tout à coup entendre une voix qui lui disait ; *Tu le perdras, tu le perdras !* Tourmenté par cette voix, qui ne cessait de se retentir à ses oreilles, il revient chez lui et fit part à sa femme de ce qui venait de lui arriver. Celle-ci retourna avec lui à la rivière, et voulut lui faire comprendre que cette voix n'avait rien de réel que dans son imagination ; mais le sieur Dodment n'en persista pas moins à prétendre qu'il l'entendait toujours. A leur retour, la femme Dodment, effrayée de l'état de son mari, courut chercher une de ses sœurs demeurant dans le même quartier. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'elle trouva, en rentrant, son mari pendu sous son hangar.

BOTANIQUE.

N. 13

L'ARCHITECTURE LIÉE À LA BOTANIQUE.

Acanthus mollis.  
Acanthe sans épines.  
Dynamis angiosperme. L.  
Acanthoides. (Jussieu).

Nous avons avancé dans un des Nos. de la *Revue Canadienne*, art. botanique, que l'étude de cette science entraîne ceux qui s'y livrent dans une foule de connaissances ; nous montrerons aujourd'hui que l'architecture se trouve liée à cette belle partie de l'histoire naturelle, qu'elle lui doit des découvertes importantes et qu'elle nous force en quelque sorte à prendre au moins les notions élémentaires de cet art qui nous apprend à bâtir suivant des proportions et des règles déterminées de sorte que chaque édifice ait toutes les perfections dont sa destination le rend susceptible.

Ainsi quand nous étudions l'*Acanthe*, nous apprenons que cette plante est originaire d'Italie, qu'elle croît dans les lieux humides et pierreux, des provinces méridionales de cette contrée, qu'elle se multiplie par le moyen de rejettons que l'on met dans une terre grasse, que ses racines sont épineuses, chevillées, noires en dehors, blanches en dedans, qu'elles poussent une tige de la hauteur de deux coudées, droite simple, terminée par un épi chargé d'une belle suite de fleurs, d'une seule pièce, irrégulières, de couleur de chair, et qui finissent par derrière en manière d'anneaux, que chaque fleur est garnie de jarretées découpées et épineuses, que son fruit à la forme d'un gland, et contient dans deux loges deux semences rousâtres et applaties, qu'elle est de la classe des plantes à quatre étamines inégales et à fruit capsulaire, la fleur n'a qu'une lèvre rabattue, divisée en trois ou quatre découpures, et le calice formé de six feuilles assemblées deux à deux. Ses feuilles sont à rase terre ; de la longueur d'une coudée et larges d'un empan, molles épaisses, glabres, d'un vert foncé, sinuées, un peu crépues et sans épines. Nous apprenons encore que les feuilles de cette plante ont paru si belles qu'on les a choisies pour modèle d'ornement en architecture, que Callimaque architecte de Corinthe, inventeur du chapiteau corinthien, prit cette idée à la vue de la plante que nous décrivons. Elle environnait un panier placé sur le tombeau d'une jeune Corinthienne, ce panier était couvert par une tuile qui recouvrait les feuilles, leur faisait prendre le contour des volutes, ainsi l'art a puisé dans l'imitation de la nature ses plus beaux ornements. Maintenant l'étudiant en botanique, qui n'a aucune notion d'architecture, se demandera, (s'il ne veut passer légèrement sur les choses) ce que c'est qu'un chapiteau, ce que c'est que l'ordre corinthien, et ce que l'on entend par une volute. Il sera donc nécessaire de recourir à quelque ouvrage élémentaire d'architecture pour trouver ces définitions, et qui sait, si un talent caché, ne viendra pas à la suite de cette étude élémentaire, à se développer et à mettre au jour un artiste remarquable ! N'avons nous pas déjà parmi nous de jeunes artistes dont les talents en ce genre se font remarquer dans une des basses de cette ville, pour qui négocierions nous les moyens de les faire grandir et multiplier ces talents que l'étranger est si surpris de voir chez nous ?

Quelques auteurs prétendent que la vue d'un Piste, a pu donner l'idée d'une colonne. En effet la piste est composée de trois parties, de l'*ovaire*, du *style* et du *stigmat*, l'ovaire répond à la base de la colonne, le style au fût et le stigmat au chapiteau.

La botanique, encore une fois, ne peut donc que nous procurer de très grands avantages, elle fortifiera et augmentera les connaissances des gens instruits et en procurera à ceux qui n'ont pas l'avantage d'en avoir. D....



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 2 OCTOBRE, 1846.

PROGRES DE L'ÉDUCATION ET DE L'INDUSTRIE.

Si l'état politique du Canada est loin d'offrir la moindre satisfaction aux amis du pays, les efforts qui sont faits dans un grand nombre de localités pour réveiller l'attention publique sur l'éducation et les entreprises industrielles doivent nous réjouir. Une noble émulation semble s'être emparée de quelques comtés, de quelques villages, qui voyant les progrès de Montréal, ont voulu aussi s'engager dans la même voie et n'ont cru pouvoir le faire, qu'en encourageant l'éducation et l'industrie, ces deux grands pouvoirs des temps modernes.

Toutes les malvoillantes manées des *éteignoirs* seront infructueuses, et ne pourront arrêter le mouvement qui se propage du centre à la circonférence. Les maisons d'éducation et les écoles se multiplient sur tous les points du pays ; des sociétés d'agriculture se forment ; des entreprises d'industrie s'établissent. Honneur aux localités, qui ont les premières dans la voie du progrès ! Honneur aux bons citoyens qui se mettent à la tête du mouvement, et à ceux qui s'engagent dans les difficiles carrières industrielles qui doivent être si utiles et si profitables au pays.

C'est pour nous une tâche agréable de suivre la

Marche progressive de nos campagnes, de les voir seconner enfin leur léthargique engourdissement, pour prendre un peu cette activité qui est le propre de notre époque.

La presse doit constater le moindre succès de l'industrie nationale; elle doit enregistrer les noms de tous les comités, de tous les villages, de tous les individus, qui se distinguent par des efforts en ce genre, afin que tous soient animés, stimulés par de bons exemples.

Tous les journaux ont répété à l'envie les noms de MM. Laroche et Lepage; aujourd'hui nous devons mentionner ceux de MM. Dupuis et Blo.

M. Dupuis des Trois-Rivières a établi une fonderie depuis trois ans et fait des potes excellents à meilleur marché que ceux des forges St. Maurice.

Nous extrayons de l'Aurore des Canadas la notice suivante sur l'établissement de ce monsieur: "Encouragé par ses succès dans les branches de son art qui sont connues ici, M. Dupuis tenta d'agrandir la sphère de ses opérations, il essaya de fonder une cloche, mais son premier essai manqua faute de connaissances suffisantes. Sans se décourager M. Dupuis essaya de nouveau, en mettant à profit l'expérience qu'il avait acquise dans son premier essai; et cette fois-ci eut la satisfaction de produire une cloche bien conditionnée, dont le métal dans de justes proportions rendait un son clair et harmonieux.

Depuis cette époque M. Dupuis n'a pas fondé moins de dix cloches de différentes grandeurs, une autre, pour l'Hôpital Général de Québec, qu'on nous dit excellente. Elle pèse 340 lbs. Une autre de 312 lbs, pour les Ursulines des Trois-Rivières. Enfin M. Dupuis vient d'en faire encore une de 311 lbs, pour la paroisse de St. Maurice. On nous dit que c'est celle des cloches fondées par M. Dupuis qui lui fait le plus d'honneur; qu'on ne peut désirer rien de plus harmonieux, de plus musical que le son de cette cloche.

Les fornaux de M. Dupuis peuvent porter 1,500 lbs. Cette circonstance est digne de l'attention des fabricants qui auraient besoin de cloches; car pourquoi aller chercher à l'étranger ce que nous pouvons nous procurer dans le pays. Sans compter l'encouragement qu'on donnerait à M. Dupuis, l'intérêt même des fabricants de ne pas travailler, car on sent qu'il doit pouvoir livrer ses cloches à meilleur marché que celles qu'on achèterait hors du pays.

M. Dupuis est aussi le seul, dans le pays, qui fonde de ces roues de moulins qu'on appelle à "Palrats." Ce sont des roues construites de telle sorte que la crasse des eaux, dans le printemps, en entraînant le moulin ne l'arrête pas (ce qui a toujours lieu avec les autres roues). Il en exécute de 41 pouces, de 4 pieds, ou 4 et 5 pieds 9 pouces de diamètre. Ces roues d'un grand force, offrent d'ailleurs comme on le voit un avantage immense.

On peut voir ce que nos ouvriers deviendraient s'ils avaient les moyens de s'instruire, puisque sans apprentissage, sans éducation ils parviennent à des résultats si surprenants.

Nous allons oublier de mentionner que les moulins de cloches dont se sert M. Dupuis sont exécutés par un de ses ouvriers, M. Raymond, qui n'a lui-même fait aucun apprentissage dans cette branche.

Nous espérons que M. Dupuis continuera d'être encouragé, comme il a été jusqu'à présent, et surtout que les fabricants ne négligent pas une si bonne occasion de se procurer de bonnes cloches sans aller à l'étranger.

Le village d'INDUSTRIE est remarquable par l'activité et les progrès de sa population. Nous en avons déjà parlé. Nous apprenons que la maison d'éducation qu'on vient d'y former, compte déjà un grand nombre d'élèves. Les moulins de l'Hon. M. Joliette sont probablement les plus beaux établissements de ce genre en Canada.

Dans quinze jours il y aura une fonderie en opération, c'est à cette fonderie qu'on va fonder les rangées d'un nouveau moulin, et une cloche pour le collège. Ce qu'il y a de flatteur pour les Canadiens c'est que les maîtres-fondeurs sont deux Canadiens du nom de Blo. Ils ont appris leur art dans les Etats-Unis où ils ont resté douze ans chez M. Ward, de New-York. L'établissement d'une verrerie est réservé pour le printemps prochain.

Le village de Berthier, le chef-lieu d'un des plus importants comités du Bas-Canada, ne veut pas rester en arrière de son voisin, le village d'Industrie. Une société vient de s'y former avec l'intention d'établir un journal hebdomadaire, spécialement destiné et adapté aux besoins de la population rurale. La feuille aura pour titre: "L'Echo des Campagnes" et sera conduite, nous n'en doutons pas, avec habileté et succès.

Les villages de St. Hyacinthe, Nicolet, l'Assomption, Ste. Thérèse, Terrbonne, Chambly, St. Jacques de l'Assomption, St. Vincent de Paul, Longueuil, Belœil, ont vu successivement s'élever dans leur sein des maisons d'éducation sur un grand pied. Dans quelques années, nous espérons qu'il n'y aura pas un village qui ne comptera une bonne maison semblable, grâce aux efforts de notre digne clergé, des citoyens opulents et éclairés et à la présence au milieu de nous des jésuites, des frères de la doctrine chrétienne, des pères Oblats et des Dames du Sacré-cœur.

Les Sociétés d'Agriculture établies dans la plupart des comités ont déjà produit de grandes améliorations dans la culture. Les exhibitions de produits et d'animaux qui ont eu lieu excitent l'émulation et une légitime rivalité parmi les cultivateurs. Ce sont de vraies fêtes pour les comités entiers.

La Semaine dernière eut lieu l'exhibition du comté de Terrebonne, un des plus beaux et des plus fertiles de la Province. Quoique le temps fut mauvais, la foule immense de cultivateurs accourue de toutes les parties du comté témoignait bien tout l'intérêt qu'on prend déjà au progrès de l'agriculture et de l'industrie agricole. La jolie somme de 2130 fut distribuée en prix à cette exhibition. L'Hon. L. H. La Fontaine, le membre du comté et C. S. DeBlouy, qui a des intérêts dans la localité furent éblouis chacun 22. 10. 0, au fonds de la société.

Les grains, produits et les animaux exhibés, ont montré des progrès notables dans le comté. Après l'exhibition, un excellent dîner fut servi à l'Hôtel de Terrebonne, auquel prirent part plus de 50 personnes. Le Président de la société d'agriculture A. Kington, écrivain, occupait le fauteuil. Et parmi les messieurs présents étaient J. O. A. Turgeon, écrivain, le vice-président, le secrétaire, Dr. Smallwood, Dr. Gizon, J. Morris, F. Séguin, M. Prevost, J. Frasier, J. O. Turgeon, Walter Millar, etc., etc.

FAITS DIVERS.

Hier 1er octobre, dans la matinée, les demoiselles Allard, Denys, Casgrain, Labaise et Ducharme ont fait profession chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de cette ville entre les mains de Mgr. l'évêque de Walla-Walla.

Le Great Western est attendu à New York d'heure en heure. Il a représenté plus de 16 jours de mer. On attend également le Britannia et le Great Britain. Les nouvelles d'Europe ne manquent pas.

Les contrats pour une partie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique ont été adjugés samedi dernier à MM. Black & Cie, constructeurs sur les canaux de La Chine et de Beauharnois. Ces MM. nous dit-on sont associés avec une maison puissante de New-York. La partie du chemin adjugée est celle d'ici à St. Hyacinthe. Les travaux commencent en Octobre. Il faut espérer qu'il y aura une grande cérémonie pour l'ouverture. "Breaking Ground" avant!

Jos. Laurin, écuyer, M. P. P., est arrivé en cette ville, mardi dernier, étant porteur d'une requête au gouverneur général, accusant les commissaires des chemins à barrières près de Québec, de dilapidation des deniers publics, et demandant une enquête sur leur conduite. M. Laurin a présenté, hier, cette requête au gouverneur, qui lui a promis de la mettre immédiatement devant le conseil exécutif.

CORPORATION.—L'élection d'un conseiller de ville pour remplir la vacance causée par la retraite de M. John Kelly, dans le Quartier St. Laurent, a eu lieu paisiblement ce matin. Les trois polls étaient déserts, c'est ce qui explique comment la paix n'a pas été troublée comme aux élections précédentes! A. La Roche, écrivain, a été élu à l'unanimité.

Une société s'est formée dernièrement en Angleterre pour la colonisation de la Terre-Sainte. A la tête se trouvent des lords et d'autres hommes marquants. L'objet de cette société est de faire de la Terre-Sainte un boulevard contre les progrès de la Russie. On compte déjà un grand nombre de juifs qui veulent s'y établir. Ce pays est très fertile et le climat est favorable à l'agriculture. Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de cultivateurs Européens ne se transportent bientôt dans ces parages.

INCENDIE.—Dimanche le 20, vers les 5 heures du soir le feu fut aperçu à une grande grange appartenant à M. Prosper Bernard, située dans le bas de la paroisse de Chambly, et malgré les efforts des voisins elle fut bientôt consumée ainsi que deux écuries avec tout ce qu'elles contenaient. La perte en grains, en foin, en voitures et autres objets est estimée à 2250, et rien n'était assuré. On a raison de croire que le feu a été mis par un incendiaire.

Bruit important.—On lit ce qui suit dans une correspondance du Kingston Whig: "Je tiens de la meilleure autorité" — au moins la personne qui me l'a dit le tenait — que le ministère Anglais a maintenant en sa sérieuse considération divers projets relatifs aux Provinces de l'Amérique du nord. La personne très croyable dont je tiens ces informations me dit qu'on a déterminé ce qui suit pour le gouvernement futur et la bonne régie de nous, les loyaux et dévoués sujets de Sa Majesté, savoir: une jonction fédérale de toutes les Provinces Britanniques sur ce continent, à la tête de laquelle sera placé un Vice-roi ou Lord Lieutenant, avec les pouvoirs dont jouit ce fonctionnaire en Irlande — la constitution des diverses provinces devant rester la même qu'à présent, à l'exception de certaines altérations qui nécessiteront les circonstances. Le Vice-roi aura le pouvoir de créer des Chevaliers et des Baronnets. — La Reine ajoutera à ses autres titres celui de "Reine des Provinces Unies de l'Amérique du Nord." Plusieurs autres changements également grands et désirables sont aussi en contemplation, tous tendant à fixer le siège permanent du gouvernement à Québec." — Mincere.

Accident.—Hier le nommé William Hardy, employé à bord du steamboat l'Oregon tomba à l'eau en voulant puiser un seau d'eau. Le steamboat était alors dans le courant, vis-à-vis cette ville et malgré l'activité du capit. Lambert qui fit arrêter les mouvements et mettre la chaloupe à l'eau, il fut impossible de le sauver. Hardy était en Canada depuis trois ans; il laisse une veuve loin de ses parents et sans moyens.

ACCIDENTS.—Un ouvrier au service de M. Laberge, est tombé du second étage du théâtre, actuellement en construction, dans la petite rue du Champ-de-Mars. On l'a relevé sans connaissance. Nous ignorons à quel point l'homme a été blessé; cependant on le transporta à l'hôpital, et il parait fort souffrant.

Un homme a été assailli brutalement, la semaine dernière par trois soldats, qui l'ont blessé grièvement. Les malfaiteurs se sont échappés. En ce temps-là la police fumait tranquillement sa pipe à la maison.

Lundi dernier une vieille moudante fut subitement frappée de mort, au milieu de la rue des Allemands.

Le Morning Courier informe les chasseurs que les bécaasses, canards, bécassines et pluviers abondent dans les environs de Soré, et sur les îles du lac St-Pierre; avis à ceux qui aiment à grelotter sur la rive en guettant le gibier.

PRODIGEUX.—La femme d'un pauvre diable du village de Mitchell dans le District de Huron, dans le Haut-Canada est accouchée samedi dernier de quatre enfants, deux garçons et deux filles, qui se portent bien. La pauvre femme, nous regrettons de le dire est morte 4 heures après son accouchement. Il est inutile pour nous d'ajouter que c'est une famille irlandaise.

Nous voyons par le Journal de Québec que M. Cayley n'a pas réussi à emprunter à 5 pour cent en Angleterre les £100,000 que l'administration avait consenti à prêter aux incendiés de Québec, à raison de 3 pour cent. Le gouvernement, assure-t-on, parut disposée à tâcher de l'obtenir, soit en fixant à 6 pour cent le maximum de l'emprunt, soit en plaçant des bons ou débiteurs entre les mains des incendiés; mais ces deux moyens renferment des inconvénients; dans le premier cas, le retard d'un an, dans le second cas, le risque de voir les débiteurs devenir l'objet des spéculations de quelques individus. "Malheureusement, dit le Journal, il y a déjà beaucoup de mal de fait. Un très grand nombre d'incendiés se fiant à cet argent, qui raisonnablement ne pouvait leur manquer, ou ont pris des engagements avec des constructeurs leur promettant de le payer dans un certain temps époque à laquelle ils pensaient recevoir leur part des £100,000, ou ont emprunté de l'argent à 6 pour cent pour un temps limité. L'époque fixée étant expirée dans les deux cas, ceux qui ont fait de si louables efforts pour se rebâtir seront donc forcés, à la fin, de vendre le fruit de leurs pénibles labeurs &c." — Mincere.

—MONSIEUR de Montréal est parti ce matin pour Longueuil et Chambly et s'embarquera jeudi à St. Jean pour New-York. MM. Paré, chanoine et Janvier Vinet, curé du Sault-au-Récollet, M. Edouard Crevier, curé de St. Hyacinthe. Ol. Berthelet, Hubert Paré, et Donagan écrivain, accompagneront Sa Grandeur jusqu'à cette ville. Il doit s'embarquer le 8 octobre avec le R. P. Léonard, O. M. I., M. T. Bayle directeur du grand Séminaire de Montréal, M. Rousseau, prêtre, novice Oblat, Pinsonnault prêtre du séminaire de Montréal, M. Alexandre Trudeau, ecclésiastique; ainsi que M. Pinsonnault frère du prêtre qui voyage pour la santé de sa femme avec sa famille.

Pendant son absence Mgr. de Martyropolis est chargé du soin du diocèse; le zèle et la science de ce digne et vertueux prélat doivent rassurer Mgr. de Montréal sur son absence; il pouvait dire aux membres de son clergé avant son départ, non vos relinqum orphanos. Mgr. Prince chéri et respecté de tous les prêtres du diocèse, ne manquera pas de se gayer leur confiance et leur amour. — Mincere.

—Dimanche dernier sera un jour mémorable dans les fastes de l'Eglise du Canada; c'était le second évêque qu'elle donnait à la nouvelle Eglise de l'Orégon; et ce sont deux très dignes mérites d'aller fonder cette église au milieu des hordes d'infidèles peuples qui n'ont pas encore été civilisés, et dont la nature sauvage excite encore la terreur et l'effroi; c'est avec ces matériaux si bruts qu'ils vont travailler à former des chrétiens chez lesquels on admirera un jour les vertus des premiers fidèles; car l'expérience apprend que c'est chez les peuples nouvellement convertis, que l'Eglise triomphante recueille le plus de saints. Nous avons regardé dimanche dernier comme une grande fête, et cette fête n'était pas pour nous; le ciel l'avait réservée pour ce peuple éloigné qui n'en ont point entendu parler, et qui ne s'en doutent même pas. Et ce une fête aussi pour ce prêtre zélé qui se dévoue, qui prosterné aux pieds de l'autel, s'offre en sacrifice comme une victime et un holocauste qui doit être entièrement consommé; il se donne entier, il va exposer ses jours, il se soumet à une vie dure, à des travaux immenses, à des voyages périlleux, il se livre à la mort même, et au martyre. Voilà où peut le conduire son sublime sacrifice. C'était donc dimanche dernier que cet homme selon le cœur de Dieu recevait l'onction épiscopale. MGR. MAGLOIRE ALEXANDRE BLANCHET a été sacré évêque de WAILLA-WAILLA dans l'église cathédrale de Montréal par MGR. BOURGET, évêque de Montréal, il était assisté par MGR. GAULIN, évêque de Kingston et MGR. PRINCE, évêque de Martyropolis. Le prêtre assistant était M. Billaudelle, V. G. Supérieur du Séminaire de Montréal. Les diacres d'honneur étaient MM. Gauvreau, V. G. du diocèse de Québec, Bédard, curé de St. Rémi; diacre et sous diacre d'office, MM. Désaulnier et Beauregard. Outre les chanoines du chapitre, se trouvaient M. Mansseau, V. G. curé de St. Charles d'Industrie, MM. de Charbonnel, Fay, Villeneuve Ternet du Séminaire de Québec; MM. Laroche Marchessault du collège de St. Hyacinthe, M. Dupuy du collège de l'Assomption, M. Malo, curé des Trois-Pistoles du diocèse de Québec, M. Brassard, curé de Longueuil et plusieurs autres au nombre de trente trois prêtres et en outre plusieurs ecclésiastiques. — Idem.

DUEL A LA NOUVELLE-ORLÉANS.— Un duel fatal a eu lieu le 17 septembre, à la Nouvelle-Orléans, entre un Italien nommé Parmaro et un Français du nom de Capsec, et non pas Charrier, comme l'ont dit quelques journaux. Celui-ci a tué son adversaire au premier feu: la balle de son pistolet a atteint Parmaro au front, un peu au-dessus de l'œil gauche. Les témoins ont immédiatement pris la fuite, et Capsec s'est embarqué pour Mobile.

UN QUI-PROQUO.— Nous lisons dans les journaux de la Nouvelle-Orléans une aventure assez singulière. M. Bander loge dans cette ville près d'un café où sont employés les nommés Solinap et Clons. Un soir, le pauvre Bander, le raison un peu troublé par ses libations, se trompe de maison, entre, ouvre une chambre qu'il croit la sienne, se met en costume de dormeur, écarte la moustiquaire, et tombe dans un lit déjà occupé par une dame qui se met à pousser les haut cris. Les deux employés du café accourent à ces cris, et sans avoir égard à la position intéressante de cette victime d'une erreur involontaire, ils l'assomment de coups. Le malheureux Bander est au lit, les défenseurs de la dame en prison.

ETATS-UNIS. DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

WASHINGTON, dimanche dans la nuit.

L'Union de samedi a publié un long article dont nous faisons l'extrait suivant: "Le gouvernement du Mexique s'est déterminé à réitérer les ouvertures du président pour la reprise des négociations pacifiques, au Congrès constituant du Mexique qui s'assemblera dans les premiers jours de décembre. Plus nous voyons la diplomatie mexicaine, plus nous trouvons qu'elle cherche des délais, et plus nous acquiesçons la conviction de la nécessité de poursuivre la guerre avec tout l'énergie dont nous sommes capables. Telle sera, nous n'en pouvons douter, la marche qu'adoptera l'administration." Le Picayune de la Nouvelle-Orléans du 20 septembre a reçu l'avis que Canales, le colonel mexicain, a été fait prisonnier.

LE GÉNÉRAL KEARNEY EN POSSESSION DE SANTAFE.

Baltimore, lundi soir. Le Republican de Saint Louis annonce avoir appris d'un habitant d'Independence, qu'un voyageur arrivé dans cette ville a rencontré un ex-pré du général Kearney. Celui-ci est entré à Santa-Fé et a pris possession du pays sans opposition. Le gouverneur Arniyo était encore dans la ville. Tout est tranquille à Nauvoo. La ville est presque abandonnée. Les Mormons sont arrivés à St-Louis dans un état complet d'épuisement, ayant quitté leur ville sans emporter avec eux aucuns moyens de subsistance.

Il nous reste à parler des mouvements sur le Rio-Grande, mouvements qui empruntent une nouvelle importance à la réponse du cabinet mexicain, laquelle met désormais les Etats-Unis dans la nécessité d'obtenir la paix par la guerre. Les steamers Telegraph et Jas L. Day, arrivés le 18 courant à la Nouvelle-Orléans, ont apporté de nouvelles de Brazos-Santiago jusqu'au 13 et du Texas jusqu'au 15 de ce mois. Le général Taylor a quitté Camargo le 6, et a rejoint à Seralvo le général Wurth, qui était parti en avant avec son corps d'armée; il restera là, dit-on, jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres du gouvernement.

Enfin l'expédition de la Californie a quitté New-York avant-hier; le départ a été digne de ces mémorables incidents que nous avons signalés à plusieurs reprises. Un constable s'étant rendu à bord de l'un des navires pour s'assurer de la personne du colonel Stevenson qui, on le sait, avait déjà été mis sous huis, un officier s'opposa à l'exécution du mandat on menaçait de faire tirer sur le constable s'il insistait. Celui-ci dut se retirer, mais dans la crainte des suites, le colonel pressa le départ, si bien qu'il l'avance de vingt-quatre heures. Grâce à cette précipitation, lorsque la police voulut agir, les navires étaient déjà hors de la baie. Ce départ, comme le dit fort bien la Tribune, ressemble beaucoup moins à la mise en route d'une expédition, qu'à la fuite d'un contrebandier qui met bien vite toutes voiles dehors pour frauder la douane. Ce sont là de tristes auspices, mais nous n'en souhaiterons pas moins au colonel Stevenson bon voyage et heureux succès.

VENTE ÉTENDUE DE PELLETERIES.

MANUFACTURÉES ET NON-MANUFACTURÉES. LUNDI, le 5 OCTOBRE prochain, aux magasins de TRENTÉ QUATRE paquets de PELLETERIES MANUFACTURÉES ET NON-MANUFACTURÉES, formant un des assortiments les plus étendus et les plus variés qui aient jamais été offerts sur ce marché, et dont les détails seront donnés dans un prochain avis. Conditions libérales. La Vente à UNE heure précise, P. M. 29 sept. J. D. BERNARD.

Objets en Fonte de St. Maurice et des Trois-Rivières.

AUX Magasins des Sousignés, MARDI le 13 OCTOBRE prochain, sera à vendre, une quantité de POILES doubles et simples: Poiles de Cuisine, Cendriers et dessous de Poiles, Poiles à lire, Chaudières à sucre, Canards et boîtes de rous, Plaques de socs, Fer à lache, fer à cheval et autres. Et une grande variété d'autres articles en fer et en fonte de divers fabricants dont les détails seront donnés dans un autre avis. La Vente à DEUX heures précises. CUVILLIER et FILS. 25 sept.

LE TABLEAU MECANIQUE DU CÉLEBRE MAELZEL, REPRÉSENTANT LA CONFLAGRATION DE MOSCOU ET LA SORTIE DE L'ARMÉE DE NAPOLEON.

SERA Exhibé, LUNDI prochain, le 25, et continuera de l'être pendant quelques jours à la Grande Salle de l'Académie de M. HILL, rue St. Jean-Baptiste. Les portes seront ouvertes à 7 heures et l'Exhibition commencera à 8 heures précises. ENTRÉE: 2s. 6d. Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. 25 septembre.

Par J. D. Bernard. VENTE ÉTENDUE DE MARCHANDISES SÈCHES, PAR CATALOGUE.

AUX Magasins de JEAN BRUNEAU, écuyer, rue St. Joseph, LUNDI, le 13 du courant et le jour suivant, seront offerts, par Échantillon, 500 PAQUETS et LOTS de Marchandises d'étoffe et de goût formant un assortiment des plus variés comme jamais il s'est offert à l'écran. A VOIR: 10 Calces Bas, Gants, et articles de goût, 8 " Orléans, Châliques et Alpaga, 50 Balles Couvertes, Machines, Roes, Pointes et à che-veux, 12 " Initiation: Stoffe du pays, 10 " Draps de Beaver, Pliote et Crabrier, 15 Calces Casquettes, Fluche, Sealet et crêpe, 5 Balles Chaussons de laines, 10 Calces Draps et Caennais assortis, 25 " Indienne assortie, 400 Douz. Ceintures, 3 Balles Tuques Bleues et Rouges. —DE PLUS: Les contenus de 19 paquets Hardes filtes constant en Surtout, Habits, Capote, Pantalons, Vastes, Caleçons, etc., etc. —Conditions Libérales— La vente chaque jour à UNE heure. 2 Oct. J. D. BERNARD.

Par John Leeming. Faïence, Porcelaine, Verreries, etc. MARDI, le 13 octobre courant, seront vendus, aux Magasins dernièrement occupés par MM. J. B. SMITH & Co, Pointe à Callière: 300 Paniers de FAÏENCE, PORCELAINE et VERRERIE, comprenant un assortiment complet convenable au commerce du Haut et du Bas-Canada. Des Catalogues seront préparés et délivrés à ceux qui en demanderont. La Vente à ONZE heures. 2 Oct. JOHN LEEMING.

DISTRICT } Banc de la Reine. Term in. D. Montreal } Jeudi le vingt-quatrième jour d'Avril mil huit cent quarante cinq. PRESENT L'HON. Mr. le Juge Gale. Samuel B. Pelton Avoué, du Township de Guelmchester. DEB ANDEUR. John Bartley du même lieu, cultivateur. DÉFENDEUR.

LA Cour sur motion de Messieurs Moreau, LaBlanc et D'Amval avocats du Demandeur, ordonne, qu'on aucte qu'il apport par le Hétoré de W. J. Irwin huissier de l. Cour du Banc de la Reine pour le District de Montréal, au Bred de Sommaillet démasé et produit en cette Cause, que le Défendeur a quitté son domicile dans le Bas Canada, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il a signé par un avis publié deux fois dans chacun des papiers publics de ce District, sur le Langue française dans la Revue Canadienne et en Langue anglaise dans le Montréal Herald, de comparaitre et de répondre à réclamation et demande, dans les deux mois après la dernière insertion de cet avis, et à défaut par le Défendeur de comparaitre et de répondre à cette poursuite et demande, dans les deux mois après la dernière insertion de cet avis, et à défaut par le Défendeur de comparaitre et de répondre à cette poursuite, dans le délai aucte, qu'il soit permis au Demandeur de procéder et obtenir jugement comme dans une cause par défaut. (De par la Cour.) MUNK, COFFIN et PAPINEAU, P. B. R.

LIBRAIRIE CANADIENNE. LES sousignés ont l'honneur de rappeler à M. le Curé, à Messieurs les Ecoles et Instituteurs, qu'ils ont constamment en main tous les livres en usage dans les Ecoles, et que leurs éditions ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de la Reliure, que sous celui de l'Impression. Savoir: Alphabets doubles, Syllabaires des Frères, Grammaires des Frères, Do de L'Honorable Do de Boucher-Belleville Do d'Anglais de Melleur, Histoire des Saints, etc., des Frères, Exercices Orthographiques, Dictées et Corrigés des Exercices, Géographies des Frères, Art historique des Frères, Do de Ladréty, Do de Bibaud, Do de Bouthillier, Devoirs du Chrétien, avec Traité de la Résurrection et Civilité Chrétienne, Psautier de David, Testaments, Instructions, Catechismes, Géométrie pratique des Frères, Manuscrits, etc., &c. A VOIR: Papier, Plumes, Exemples d'écriture, Encre, Quillots, &c., &c., le tout A MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. E. R. FABRE & Co. Rue St. Vincent, n. 3. 2 oct. 1846.

AUX PRIX DES LIBRAIRES D'EUROPE IMPORTATIONS DE LIVRES (SUR ORDRE EXCLUSIVEMENT) A 5 par cent de commission sur les prix de Catalogues et les traités ordinaires. LA faveur de l'approbation de quelques personnes qui, aux Etats-Unis, ont déjà fait un premier essai de ces termes avantageux d'importation, le sousigné veut solliciter des MM. DU CLOË, DROIT, de la profession MÉDICALE et des amateurs de livres, une clientèle dont il s'efforce toujours de mériter la bienveillance et le concours. Des arrangements pris en Europe garantissant à l'avance des avantages uniques, aux personnes qui voudront bien choisir ce mode d'acquisition. Catalogues des Libraires.—Pour la plus grande satisfaction des acheteurs les prix de livraison pourront être comparés à ceux des catalogues. Voir les annonces de livres sur le Courrier de l'Etat: Unis, etc., etc. J. C. ROBILLARD, 84 Cedar Street, New-York. Montréal, 29 Sept. 6000 PIÈCES de TAPISSERIE (papier teinté pour chambre) à vendre par J. L. BAUDRY & Co. rue St. Jean-Baptiste, le Palais de Justice, 18 septembre.



PONT DE LA RIVIERE-DU-CHENE.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'un pont sur la Riviere-du-Chene en conformite avec les Plans et Devis que l'on peut voir au Bureau de Joseph Laurin, etc.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846.



PONT DE NICOLET.

DES SOUMISSIONS adreesees au sous-igné et en dossier "Soumission pour le Pont de Nicolet" seront recues jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain, pour la construction d'un pont sur la Riviere Nicolet, en conformite avec les Plans et Devis que l'on peut voir au Bureau de Luc M. Creusé, etc.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846.

P. R. LAFRENAÏE, Avocat,

A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERÈSE. Après des balives de Mr. Desbarats.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis de Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.

Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. E. TRUDEL, M. D.

AVIS.

LE RICHELIEU laissera de nouveau le port de Chamblay, pour Montréal, tous les LUNDI et JEUDI matin à 4 heures au lieu de 6 heures, et passera en conséquence 2 heures plus tôt à chaque place intermédiaire.

F. SINCENNES. 15 sept. 1846.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront recues avec reconnaissance et exécutées avec expedition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

L.P. BOIVIN,

Le Sus-igné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent :

- Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à canne, do topaz et ornailles, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier, Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Hauteurs de première qualité, Camifs Ciseaux, —ATTENDU A USSI—

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanna de Liverpool, une collection riche de mentres parées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 1846

Terres et Emplacements

A VENDRE DANS LES COMTÉS DE VERCHÈRES RICHELIEU ET ST. HYACINTHE.

LES Sous-ignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Verchères, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie.

Plusieurs de ces terres sont situées sur la Rivière Richelieu une des localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages dorissants de St. Hyacinthe et de St. Césaré. Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie située au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles.

COMTE' DE BERTHIER

UNE Exhibition publique sera tenue au village d'Industrie, mercredi, le 14 octobre prochain à 10 heures A. M. après laquelle les prix annoncés, dans les affiches distribuées aux portes des églises de chaque paroisse du Comté seront décernés par le comité de régie de la société d'agriculture du dit comté de Berthier.

Par ordre A. D. BONDY Secrétaire. Berthier 4 septembre 1846.



A dater de VENDREDI prochain, 2 OCTOBRE, les Steamboats St. Louis Richelieu Fire-Flg. partiront de Montréal à 3 heures précises de l'après-midi. 29 septembre.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

TATTERSALL,



PAR P. FOURNIER, CHEVEAUX, VOITURES, HRNAIS, ETC. DÉPOT, LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BOVAVENTURE.

LES sous-ignés à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVEAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroniser; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.

Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M. P. FOURNIER, Ecuyer et Courtier. 1er septembre.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL DONEGANA.

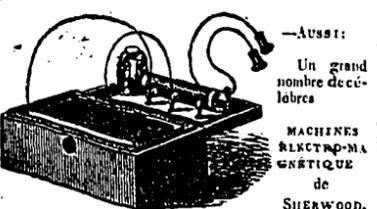
LES sous-ignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les sous-ignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTERN praticien Homéopathe, de Montréal.



Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes; les sous-ignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

PORCELAINES,

FAYENCE ET VERRERIES. 1200 Paniers et Boucails contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit à l'empacé originairement ou réempacé par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

A VENDRE

10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles Petits Livres de vie Dialogues et petits Drames Grammaire des Freres Exemples

AUSSI.—Une superbe guitare à clef Attendue de jour en jour par le Lord Colleenwood et la Leuder. Pierres à moulages &ct, moulages Françaises, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Bluteaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE par le sous-igné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 août.

MARCHANDISES SECHES, TABLES FAITES, MAGASIN N° 177, RUE ST. PAUL.

LE sous-igné reçoit maintenant un grand assortiment de Marchandises et de hardes faites telles que, PALETOTS d'hiver, FRACS, SURCOTS, MANTEAUX, PANTALONS, GILETS, VESTES, etc, des meilleurs patrons, et une variété considérable d'effets d'automne et d'hiver dont il disposera à DIX POUR CENT meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette ville.

Le sous-igné n'a pas son emploi des tailleurs habiles se chargera de la confection de toutes espèces d'habits et d'habillements, dans le dernier goût. Il appelle l'attention des marchands du Haut-Canada et de la Campagne sur son fonds de marchandises. Il trouveront de grands avantages à visiter son établissement. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 11 Sept.

Sirop Pectral de Lamourou. LE sous-igné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirop. Dr. PICAULT, Pharm. acie Centrale, 69, rue St. Paul. 1 septembre.

LIGNE DE STEAMERS entre Montreal et Quebec.

JUSQU'A avis, ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL" "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s (M. Passagers d'avant 2s 6. Le Fret, suivant le Tarif. JOHN TORRANCE et Cie. 31 juillet 1746, Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle

Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions ou dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845. 1 idem 23 Mai, " 1846. 1 1/2 idem 1 Août, P. M. 1846. 1/2 idem 17 Août, " 1846.

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la dite et sixième années de Guillaume IV. chap. 32, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 5me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle

Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août, 1846.

A VENDRE,

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24. 100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différentes couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

6000 PIÈCES de TAPISSERIE

(Papier fleurie pour chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie. vis-à-vis le Palais de Justice. 18 septembre.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU FONDS comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES

LE Sous-igné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, YINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES. Maison de Chapelier de Londres Etablie en 1837, une part à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame. Montréal, 31 juillet, 1846.

MAISON BEAUDRY & FRERE

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS et de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Escoce, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Etoffes à pantalons et à veste, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 31 juillet 1846.

JARDIN BOTANIQUE

DE GUILBAULT, RUE COTÉ No 14.

ON trouvera constamment à cet ÉTABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON SE PAYE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 Juillet.

LIBRAIRIE CANADIENNE

DE JOHN THOMPSON, [Ci-devant associé de M. J. B. HOLLAND.] Rue St. Vincent, No. 19, ANCIENNE DEMEURE.

LE Sous-igné, très-reconnaisant de l'encouragement que ses nombreuses pratiques ont bien voulu lui accorder, à l'honneur de leur amener qu'il continue toujours sa LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'empressement qu'il mettra à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles il exécutera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celles du public en général.

Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçu de la vente des Livres à l'usage des ECOLES ÉLÉMENTAIRES, il vient d'en réduire les prix comme suit :

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes Syllabaire des Ecoles Chrétienne, Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, Grammaire des Freres, Exercice Orthographe mis en rapport avec la Grammaire, Arithmétique des Freres, Géographie avec la carte, Instruction, Alphabet Double, Petit Catéchisme, Grammaire de L'Homme, Pauteur-David, Testament, Anglais, Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada.

Montréal, 28 juillet 1846. 1/2-2m.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON : Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. (Francis Hincks, A. Lalroque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Halton, Jacob DeWitt, John Tully, Danaac Masson, Joseph Grenier, P. Beaubien, Nelson Davis, L. T. Drummond, H. Judah.)

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTÉRÊT qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de 250 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau, JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 45 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oratoire Hôtel. 2 juin 1846.

AVIS.

TOUTS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'Hon. P. D. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERSKOWSKI, à St. Marc Rivière Chamblay, ou à LEWIS T. DRUMMOND, Montréal.

A l'engignure des Rues Craig et St. Joseph. 18 septembre.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rte des Commissaires, No. 60 à coté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great Britain, P. S. bin, le Caladonia, l'Erasmus et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux du point d'arrivée, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir :

- Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie cravatée et autres descriptions, Draps pilotes et castors, différentes couleurs, Dookin et Casimir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etoffes à veste, du dres cravat, Flanelles, Couvertes et Plaids.

Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

HOTEL DE WINTER

A L'ASSOMPTION. SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cet établissement, son naissant, quoique déjà très connue M. JETTY y a encore fait ajouter une aile qui donne toute espèce de commodités à cet édifice.

M. PERRE PERRAUD déjà bien connu dans cette branche de commerce comme on a pu en juger lorsqu'il tenait l'Hotel de Varennes, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, l'Hotelier actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve toute chose confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

LIGNE DE DILIGENCES

ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET LAVALLÉE. LE Sous-igné prévient ses amis et le public en général qu'il a établi une ligne de diligences entre le Village d'Industrie et Lavallée. Les voyageurs y seront toujours ses voitures à Lavallée à l'arrivée de Steamers. Il procurera aussi des EXTRAS à ceux qui désiraient se rendre dans les paroisses environnantes. Les prix sont modérés. JOSEPH DESCHAMPS. Village d'Industrie, 4 Sept. 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Sous-igné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demanderont.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents et auront constamment à vendre ; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX ; aux Trois-Rivières, chez MM. LAURE & CIE ; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

FAITES ATTENTION.

TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de M. A. LAFAYETTE, No. 143, Marché à Four, 1000 verges de TAPIS FLEURS, de différents et grandeur assortis, pour Châles, Panses et Koupes, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Tapis de Soies Girs pour différents usages ; Toiles, pour Chaparras, Couverts et Mantoux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.